

Adama Traoré : la lourde faute politique de François Ruffin

En doutant de la version et du combat de la famille Traoré qui vise à obtenir justice suite au meurtre policier par asphyxie d'Adama Traoré (19 juillet 2016), François Ruffin (FI) a jeté le trouble sinon la défiance. Depuis, la polémique prend de l'ampleur sur les réseaux sociaux. Analyse de ce qui n'est pas « *une maladresse* » mais une faute politique assez prévisible, émanant d'un privilégié racial et paternaliste blanc.



François Ruffin et Assa Traoré

Tel un martien en visite touristique au pays de la hiérarchisation raciale et des violences policières arabo-nérophobes systémiques, **François Ruffin** en a choqué plus d'un-e lors d'un meeting organisé le 21 septembre par l'intersyndicale du Havre et la CGT d'Harfleur. Mais qu'a-t-il dit exactement ? Posons précisément sa déclaration et le contexte tant les fans du « *député-reporter* » le tiennent pour « *intouchable* » depuis le succès de son film « *Merci, Patron !* » - primé à Cannes par le César du meilleur documentaire 2017 - et son élection aux Législatives en tant que député du mouvement de la France Insoumise.

L'objectif dudit meeting était de réunir travailleurs, activistes et personnalités politiques pour « *trouver des convergences* » de lutte contre la politique antisociale du gouvernement Macron (1). Invités de marque : l'ex-candidat à la présidentielle, **Philippe Poutou** (NPA), le député François Ruffin (FI) ou encore **Assa Traoré**, porte-parole du Comité Adama. Sur la scène face au micro, l'activiste **Youcef Brakni** a la parole. Le militant de la Seine-Saint-Denis souligne d'abord la combativité d'Assa Traoré en ces termes élogieux et politiques : « *C'est vraiment une guerrière ! C'est notre leader, c'est la leader du quartier à Baumont-sur-Oise, à Champagne, à Bruyère et le succès politique du Comité Adama, on le doit énormément à la personnalité hors-normes d'Assa Traoré !* »



Youcef Brakni et Assa Traoré ; Philippe Poutou (NPA), en arrière-plan.

Il interpelle ensuite François Ruffin, présent sur la scène : *« Je vais offrir ce beau T-shirt [sur lequel est inscrit : 'Justice pour Adama - Sans justice, vous n'aurez jamais la paix'] à notre député du peuple, François Ruffin, et pourquoi je le lui offre ? Pour qu'il puisse, je l'espère, inch'Allah, le porter à l'Assemblée Nationale et interpeller le ministre de l'Intérieur sur le cas d'Adama Traoré, pour demander l'interdiction définitive de la clé d'étranglement qui est à l'origine de la mort d'Adama Traoré... Il y a 10 ans, **Lamine Dieng** a été tué dans un fourgon de police par une technique de clé d'étranglement ; il y aura bientôt 20 ans, **Abdelkader Bouziane** avait 16 ans lorsqu'il a été tué par des policiers de la BAC d'une balle dans la tête [...] Lamine Dieng, y a 10 ans ; Abdelkader Bouziane, y a 20 ans ; et dans les 2 cas, évidemment : impunité totale des forces de l'ordre. Grâce à un tandem de choc contre lequel on lutte encore aujourd'hui : les syndicats de police et la justice ».*



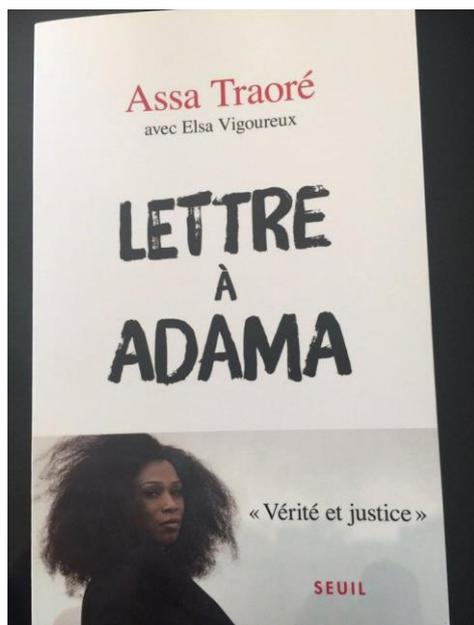
François Ruffin

Visiblement gêné, le T-shirt offert posé négligemment sur l'épaule, Ruffin prend le micro : «*Moi, je crois à l'enquête d'abord. Aujourd'hui, j'ai entendu les propos [d'Assa Traoré] et j'y étais déjà sensible puisque j'ai publié un papier [dans son journal *Fakir*], mais je vais pas me positionner avant d'être intimement convaincu...* [des cris de désapprobation montent du public] *Non, mais voilà ! En toute matière, je commence par mener l'enquête d'abord ! Ce à quoi je peux m'engager, c'est à vous recevoir, que vous me filiez des preuves, qu'on regarde le dossier, que je mène l'enquête pour que j'en sois intimement convaincu...* [sifflets et contestations repartent de plus belle] *Ouais, sifflez, allez-y ! Pour que je porte des dossiers et que je les porte avec force, il faut que je sois moi-même animé d'une conviction puissante et intime*». Tandis que le député se fait huer par une partie de la salle, Assa Traoré s'empare du micro et le questionne : «*Pour **Rémi Fraisse** [militant écologiste tué en 2014 par une grenade lancée par un gendarme (2)], vous avez pris position ?*» Réponse catégorique de Ruffin : «*Je n'ai pas pris position pour Rémi Fraisse* ».

Ici, il faut décortiquer l'absurde enfumage de François Ruffin. Premier point que nous avons été bien seuls à critiquer dès son élection : la confusion entre député et journaliste. Ce soir-là, Ruffin est interpellé comme député de l'opposition à l'Assemblée Nationale et répond... en tant que journaliste. Or, il n'a plus cette qualité depuis son élection. Que la plupart des gens l'ignorent ou s'en tapent, la déontologie journalistique est très claire : elle interdit de cumuler la fonction de journaliste et celle de mandataire politique pour des raisons évidentes de conflits d'intérêts (3). Répondre à des militants qu'il doit d'abord être «*intimement convaincu* » peut se comprendre mais conditionner son relais de député à la réalisation d'une enquête journalistique relève de la farce tragique ou du prétexte grossier pour se défausser.

De deux choses l'une, soit l'homme politique Ruffin est convaincu de la pertinence des arguments de la famille Traoré et s'engage à les relayer à l'Assemblée soit il ne l'est pas et justifie pourquoi il ne se fera pas le représentant politique de leurs doléances. Or, Ruffin a joué sur 2 tableaux incompatibles et tenté de se cacher derrière son ancienne fonction de journaliste pour ne pas répondre politiquement. Contrairement à ce qu'annoncent nombre de ses supporters, il ne s'agit pas d'une «*maladresse* » ou d'un excès de «*prudence* », mais bien d'une faute politique. A plus forte raison lorsqu'on se prétend de gauche radicale et voulant «*porter la parole du peuple* à

l'Assemblée Nationale ». A moins que, pour la France Insoumise, les Traoré et leur dossier truffé de mensonges officiels et d'arbitraires ne fassent pas partie du peuple ?



Second point : l'autoproclamé « *député-reporter* » (4) fait décidément peu de cas du travail journalistique réalisé sur le dossier par plusieurs de ses ex-confrères depuis un an et demi. De la série d'excellents papiers d'**Elsa Vigoureux** publiés dans *L'Obs* au livre co-écrit par la journaliste et Assa Traoré intitulé «*Lettre à Adama*» (5) en passant par les articles et tribunes diffusés par *Mediapart* et d'autres sites d'infos, nombre de faits et preuves révélés ont crédibilisé les dénonciations de la famille Traoré. Bref, ce n'est pas parce que Ruffin semble découvrir la lune que d'autres ne l'avaient pas montrée avant lui...



Françoise Vergès

La confusion comme les hésitations scandaleuses du député insoumis déplaisent également à certains intellectuels engagés. Telle la politologue féministe et anticolonialiste, **Françoise Vergès** qui, le 23 septembre, s'est fendue d'un statut Facebook aux consonances historiques : « *Je ne suis malheureusement pas étonnée. Relire la lettre d'Aimé Césaire en 1956 sur la gauche française paternaliste, qui veut imposer SA manière de faire, SON analyse et ne veut considérer ni la question coloniale ni la question raciale. 1956 : nos aînés nous prévenaient.* »

Son de cloche également critique chez le philosophe **Félix Boggio Éwanjé-Épée** qui suspecte même Ruffin de racisme : « *Incroyable quand même, si l'on en croit sa disquette, ce député "radical" qui connaît le moindre plan social en France sur des sites industriels, et qui n'aurait pas*

pris la peine de lire la presse pour apprendre que les expertises sont formelles sur les causes du décès d'Adama Traoré. Donc, ou bien ce mec est un raciste qui n'a pas envie de se mouiller sur un crime policier (parce que c'est pas son affaire), ou bien ce mec est un raciste qui n'a même pas envie de prendre connaissance d'un crime policier (parce que c'est pas son affaire) ? Ça en dit long en tout cas sur le "peuple" dont ces gugusses se gargarisent.»

Par ailleurs, on peut rappeler qu'un mois avant que Ruffin ne signe son pseudo-papier sur l'affaire Adama Traoré, en mars 2017, l'économiste **Frédéric Lordon** déroulait quelques vieilles vérités qui hérissent toujours la gauche, soumise ou insoumise : « *Il y a dans les banlieues des populations auxquelles des ordures racistes s'emploient depuis des années à faire savoir qu'elles ne sont pas françaises, qu'elles ne le seront jamais, quand bien même leurs papiers sont en règle ; qu'elles pourront chanter la Marseillaise après que l'un de leurs fils ait été mis à mort par la police ; qu'elles pourront faire le trajet d'Aulnay-sous-Bois à la tombe du soldat inconnu à genoux que ça ne suffira toujours pas ! Car c'est ce qui a été posé dès le début et qui n'est jamais dit évidemment : rien ne suffira jamais ! Elles pourront faire tout ce qu'elles veulent, ça ne sera jamais assez. Et il y a dans cette perspective quelque chose de littéralement odieux...* » (6)



Frédéric Lordon

Revenons maintenant à l'article de Ruffin dans *Fakir*, dont le député a rappelé l'existence comme pour contrer l'accusation d'engagements à géométrie et couleurs de peau variables. En lisant cet article, on est surtout effaré de constater qu'il s'agit d'une chronique de ses lectures de vacances et non d'un papier journalistique sur «l'affaire Adama Traoré». Ratage de cible et incompétence quant au racisme structurel qu'il ne veut pas identifier ni analyser dans sa dimension négrophobe française. Ben ouais, François : il ne suffit pas de confondre sorts afro-américains et afro-français sous prétexte qu'ils ont tous la peau noire...

Enfin, si la critique des patrons demeure le terrain sur lequel Ruffin excelle, en revanche, critiquer la police, « *c'est pas trop [son] truc* » : « *À vrai dire, cet été, quand j'ai entendu le fait-divers à Beaumont-sur-Oise, j'ai failli y aller. Et puis non. Par paresse, d'abord : juillet en banlieue, sans contact sur place, bof. Une autre réticence, aussi : taper sur la police, c'est pas trop mon truc. J'ai*

le sentiment, parfois, que c'est comme un hochet qu'on met devant nous, pour faire joujou, et on s'énerve sur le hochet, et on y perd notre énergie, et on lâche la proie pour l'ombre.» (7)



Au-delà de la fainéantise journalistique assumée dès qu'il s'agit de noir-e-s de banlieues, le petit-bourgeois blanc de gauche se révèle dans cette phrase : « *On lâche la proie pour l'ombre* ». Traduction : on abandonne l'indispensable combat anticapitaliste pour « *le hochet* » policier, soit la partie la plus visible et criminelle de la lutte contre le racisme structurel. La proie pour l'ombre. Ou tout le logiciel historique de la gauche française blanche et colonialiste, de **Ferry** à **Hollande** en passant par **Mitterrand**. Accepté en vil héritage, de Ruffin à **Corbières** en passant par **Mélenchon**. Restons blancs et cyniques : pourquoi donnerait-on de son temps et de son énergie politique à lutter contre une oppression systémique qui ne nous concerne pas ? Ou plus précisément de laquelle on retire un privilège racial et un pouvoir de domination sociale.

Pour autant, il serait faux de penser que François Ruffin reste aveugle au corollaire des violences policières : l'impunité. « *N'empêche : on se félicite, souvent, que grâce au préfet Maurice Grimault, mai 68 se soit déroulé sans un mort, malgré les cocktails Molotov qui pleuvaient. Et ce printemps, dans les manifs, combien d'estropiés ? Combien d'yeux perdus ? On ne les compte plus. Amal Bentounsi les compte, elle, les morts en banlieue, avec son collectif 'Urgence notre police assassine'. Une centaine de victimes, selon elle, entre 2005 et 2015. N'empêche : il y a pire que les blessés, pire que les décès, peut-être. C'est l'impunité. Ce sont les mensonges d'État, les preuves déguisées, les vérités travesties, les fausses enquêtes internes, la Justice complice. Et pour les policiers, l'acquittement automatique.* »



Amal Bentounsi

L'impunité policière et la raison d'Etat actées, ce qui inquiète Ruffin n'est pas la réalité du racisme systémique français au sein duquel 7 victimes sur 10 des violences policières sont noires ou arabes. Non, ce qui l'inquiète, c'est que « *ça devienne comme aux Etats-Unis* », suggérant, tous comptes faits, que l'actuelle situation française peut être relativisée : « *N'empêche, je me méfie : il ne faudrait pas que ça devienne comme aux États-Unis, ces «bavures», une habitude, des meurtres semi-légaux, sans grande importance, parce que ce sont des Noirs, des jeunes de quartier. Au moment où Adama Traoré mourait, je lisais des bouquins là-dessus justement. Le magnifique Home, de Toni Morrison, qui se déroule à Lotus en Géorgie (et que vraiment je recommande)* ».

Cette description si froidement abstraite, tellement *so white* et dénuée d'empathie - «*Au moment où Adama Traoré mourait, je lisais des bouquins là-dessus justement*» - révolue autant qu'elle montre combien le privilégié Ruffin se sent à l'abri de toute oppression raciale. Au fond, il sait parfaitement que ni son frère, ni son cousin, ni lui-même ne risquent un jour de crever étouffés sous le poids de trois policiers ou violés par une matraque dans l'anus...



Hassane Mezine

Face à ce mépris ou cette insouciance paternaliste, tellement satisfaite qu'elle en devient obscène, plusieurs racisés ont opté pour le sarcasme bien senti. Car si Ruffin prend ceux qui luttent contre le racisme structurel pour des cons autant lui renvoyer le stigmate à la Fanon. Comme le photographe et réalisateur **Hassane Mezine** dans son dernier statut FB : «*Ruffin attend les résultats des enquêtes sur le massacre du camp Thiaroye le 1er décembre 1944 et celui du 17 octobre 1961 à Paris... ensuite il prendra position* »(8).



Retour de volée, assuré dans le fil des commentaires, par **Youssef Soussouman**, militant du PIR : *«Ruffin attend les résultats de l'enquête pour prendre position sur l'assassinat d'Henri IV et savoir si Ravallac est vraiment coupable»*. Ce à quoi Mezine répond, flegmatique : *«Il paraît qu'il vient de prendre position sur Brutus pour l'assassinat de César ! Un mec engagé ! »*.

Les citoyens racisé-e-s le savent sans doute mieux que personne : l'humour reste la politesse du désespoir. Au vu de l'horrible jurisprudence en matière de violences policières arabo-négrophobes, il est en effet désespérant d'entendre un Ruffin, tel un syndicaliste policier, mettre en doute la dénonciation du scandale d'Etat que constitue l'affaire Adama Traoré. Et par-dessus le marché : oser le faire aux côtés de celle qui y a perdu son jeune frère tandis qu'elle en a deux autres toujours incarcérés pour avoir exigé la vérité (9)...

Sans son refus d'appréhender les ravages du racisme structurel conjugué à sa volonté obsessionnelle de hiérarchiser les luttes, Ruffin aurait pu s'exprimer comme son collègue député, **Jean-Paul Lecoq**, qui a aussi pris la parole ce 21 septembre : *« Je suis choqué par ce que j'entends. Je ne suis pas très fier d'être citoyen français quand j'entends ce qu'est capable de faire mon pays. Dans le rôle du député, il y a faire les lois mais aussi contrôler l'action du gouvernement, donc toute l'action publique. La moindre des choses pour un député, c'est de poser des questions. Donc les questions qui ont été posées ce soir, moi, je m'engage à les poser, sous les formes existantes à l'Assemblée, au ministre de l'Intérieur »*.



Jean-Paul Lecoq

La lourde faute politique commise par François Ruffin, véritable frein à toute convergence des luttes, est sans doute pardonnable. A condition de faire sincèrement amende honorable. Ce qui, on le sait, n'est pas la spécialité des politiciens comme des journalistes.

Olivier Mukuna

- (1) <https://www.facebook.com/160752057668634/videos/vb.160752057668634/321336901610148/?type=2&theater>
- (2) <http://www.20minutes.fr/toulouse/2132671-20170914-famille-remi-fraisse-demande-interdiction-munitions-explosives-forces-ordre>
- (3) Selon le SNJ (Syndicat National des Journalistes) : « Un journaliste digne de ce nom ne touche pas d'argent dans un service public, une institution ou une entreprise privée où sa qualité de journaliste, ses influences, ses relations seraient susceptibles d'être exploitées ». Par conséquent, dès son élection qui implique un revenu salarial mensuel délivré par l'institution Assemblée Nationale, le député François ne peut plus utiliser sa qualité de journaliste sans tomber automatiquement dans la suspicion de conflit d'intérêts et la transgression manifeste d'un principe essentiel de déontologie journalistique ; <http://www.snj.fr/content/charte-d%E2%80%99%C3%A9thique-professionnelle-des-journalistes>
- (4) http://www.huffingtonpost.fr/2017/06/27/francois-ruffin-se-voit-en-depute-reporter-pendant-le-quinquen_a_23003560/
- (5) <https://www.youtube.com/watch?v=qsMTn2qJlI> ; «Lettre à Adama - Vérité et justice», Assa Traoré avec Elsa Vigoureux, Editions du Seuil, Paris, mai 2017.
- (6) <https://www.youtube.com/watch?v=oZ8RZvVLoZk>

- (7) <http://www.fakirpresse.info/une-colere-noire>
- (8) Pour celles et ceux qui connaîtraient pas le massacre du camps Thiaroye :
<https://www.franceinter.fr/emissions/le-zoom-de-la-redaction/le-zoom-de-la-redaction-18-decembre-2015> ; et celui du 17 octobre 1961 à Paris : http://www.lemonde.fr/societe/article/2011/10/17/17-octobre-1961-ce-massacre-a-ete-occulte-de-la-memoire-collective_1586418_3224.html
- (9) http://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/prison-ferme-pour-les-freres-d-adama-traore-c-est-un-complot_1860558.html

Crédits photos : Pascal Colé